



ASSEMBLEE GENERALE

PATINAGE SYNCHRONISE

COMPTE RENDU

DUNKERQUE

14 juin 2009

A.G. DU PATINAGE SYNCHRONISE

PV : Dunkerque, le 14 juin 2009

- 1- Vérification des Pouvoirs** : 23 clubs présents ou représentés sur 29, soit 111 voix réelles sur un potentiel de 122. Le quorum est atteint et l'AG peut délibérer.
- 2- Invités** : Philippe MAITROT représentant de la discipline à la CFOA – Alain- Daniel HOSTACHE entraîneur référent.

3- Approbation du PV de l'AG 2008 de Poitiers : à l'unanimité.

La présidente de la Commission, Janine Coupard, demande d'abord s'il y a des remarques sur le procès verbal de l'AG 2008 de Poitiers. Aucune remarque n'étant formulée, le Procès Verbal est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

Le docteur Gilles Etosse de passage dans notre AG précise qu'il y aura pour les compétitions importantes (French Cup ou Championnat de France) une assistance médicale fédérale (médecin + kiné). Il ajoute que le financement pour l'une d'elles sera pris sur le budget fédéral de la Commission médicale et que pour l'autre le financement sera à discuter.

4- Rapport Moral de la Présidente, Janine COUPARD :

Bonjour à tous,

Avant de commencer le rapport moral de cette saison, je tiens à vous remercier d'être venus si nombreux à cette assemblée générale.

Je tiens aussi à remercier les membres de la CSN pour leur travail et leur soutien, merci aussi au Président de la Fédération pour l'écoute qu'il a de notre discipline et enfin merci à la DTN qui nous a permis encore cette saison de faire des formations indispensables pour l'avenir et le développement du patinage Synchronisé. Je tiens à remercier Christèle GAUTIER qui nous a accompagnés pendant ces années, en nous aidant dans l'organisation des séminaires d'entraîneurs.

RAPPORT MORAL

Cette saison 2008/2009 s'achève et déjà nous préparons la suivante. La diffusion tardive du Bulletin de l'AG est due à un concours malheureux de circonstances indépendant de ma volonté et je vous prie de bien vouloir m'en excuser.

Une chose très positive a été faite cette saison : le dépôt au Ministère par le Président Didier GAILHAGUET, d'un dossier de reconnaissance de Haut Niveau pour notre discipline. Nous en attendons le résultat. Cette reconnaissance de Haut Niveau pour le Patinage Synchronisé sera un grand pas en avant de fait. J'ai rencontré à ce sujet Charles DUMONT, nouveau DTN et son équipe, qui m'ont promis d'appuyer cette demande.

Le bilan pour cette saison de notre discipline est très positif. Les règlements votés lors de l'AG 2008 à POITIERS ont porté leurs fruits, beaucoup moins d'équipes Préparatoires, enfin un championnat Senior D1 avec 3 équipes, un championnat de division 2 bien fourni et surtout une très belle compétition Novice et Juvénile.

Toutes les équipes avaient un bon niveau technique, une belle présentation, et un esprit solidaire que nous n'avions pas vu depuis quelques saisons. Nous avons retrouvé lors de ces Championnats de France à DUNKERQUE l'ambiance d'équipe qui fait notre spécificité. Encouragement des supporters mais aussi des autres équipes, en bref l'ambiance était là. Merci à André VINCENT et à son équipe pour cette organisation.

Je ne vais pas vous énumérer les résultats de la saison, vous les avez reçus.

Nos entraîneurs ont fait un très gros travail de compréhension des règlements internationaux qui je l'avoue sont parfois fastidieux à comprendre et je les en remercie.

CHAMPIONNAT ELITE : encore trop peu d'équipes cette saison : 1 senior et 2 juniors alors que nous pourrions présenter 3 équipes seniors et 3 équipes juniors. Pour pallier ce manque, la CSN a planché sur une solution ; nous en parlerons lors de la discussion du projet sportif.

Les 2 équipes qui ont représenté la France lors des grandes échéances internationales sont les ATLANTIDES de Bordeaux Senior et les Black Diam's Junior de Compiègne. La marche de progression est encore très haute pour ces équipes. Les seniors ont réussi à grignoter une place par rapport à la saison dernière plaçant la France 11^{ème} nation sur 17, les juniors placent la France en 9^{ème} position sur 15 nations ; c'est un bon résultat pour cette équipe maintenant bien rodée aux grandes échéances.

Beau parcours cette saison encore des MAGIC CRYSTALS de Compiègne dans la catégorie Novice.

Les Officiels de l'arbitrage ont été présents sur toutes les compétitions avec un petit bémol en ce qui concerne une compétition où aucun Spécialiste Technique n'était disponible. Afin que ce cas de figure ne se représente pas, nous demanderons au club organisateur de faire une demande à la CFOA pour avoir un spécialiste étranger lors de cette compétition.

FORMATION :

Formation des Officiels d'arbitrage : Odile BARRANCO vous en parlera dans son rapport.

Formation des entraîneurs : 26 entraîneurs et assistants présents lors du séminaire de Bordeaux. Je souhaite d'ailleurs à ce sujet remercier le BSG pour l'organisation qui nous a été proposée, toutes les réunions hors glace. Les repas midi et soir ont été pris sur place à la patinoire et conçus par les bénévoles du club, d'où aucune perte de temps en déplacement.

Un travail intensif a été fait par l'entraîneur canadien Lyne FORGET entraîneur de l'équipe senior des Suprêmes en assurant l'encadrement technique sur glace et hors glace. Le travail de tous a été grandement facilité par le fait que Lyne parle le français avec un accent savoureux et des expressions parfois très imagées. Tous les entraîneurs présents ont pris une part active à tous les cours sur glace en mettant en application les directives de Lyne.

Le travail en salle a été comme d'habitude très constructif. Les Officiels de l'arbitrage Philippe MAITROT, Alain Daniel HOSTACHE et Valérie ARSA, se sont mis en condition de compétition avec projection d'un programme sur écran et ils ont montré aux entraîneurs de quelle façon étaient appelés les éléments d'un programme par les TS et le contrôleur pour bien faire voir aux entraîneurs présents la façon de procéder et que parfois il suffit d'un rien pour faire descendre un élément de niveau.

Comme chaque année Marie Christine OKEL a fait une brillante démonstration, trop courte de l'avis de tous. A la fin du séminaire un bilan a été fait avec les entraîneurs, le projet sportif de la saison prochaine leur a été présenté et discuté et nous sommes arrivés à un consensus.

Donc pour conclure sur le séminaire, il a été en tout positif Je tiens à remercier l'équipe des Atlantides de Bordeaux pour leur présence dès 8 heures le matin sur la glace. Et pour finir nous avons tous été invités au Gala du club le samedi soir.

OBJECTIFS SAISON 2010 et suivantes :

- Pas de changement notable cette saison dans les règlements nationaux.
- Réorganisation des catégories NOVICE et JUVENILE par la création d'une catégorie PRE-NOVICE déjà mise en place sur certaines compétitions (PRAGUE).
- Mise en place de MASTERS de synchro pour les validations de programmes et permettre une sélection Senior et Junior pour les ELITES. Il est bien entendu que cette compétition de validation tournera tous les ans sur les clubs en respectant la règle qui avait été abandonnée il y a 2 saisons, à la demande des clubs de l'alternance NORD / SUD. Il n'a jamais été dit par la CSN que cette compétition se déroulerait toujours au même endroit. Cette décision est une décision collective de la CSN sauf 1 voix.
- Mise en place d'un BAF synchro si nécessaire.
- Séminaire de formation continue des entraîneurs reconduit cette saison avec plus d'intervenants extérieurs.

- N'ayant pas reçu toutes les autorisations de droit à l'image, le livret de présentation de la discipline est bloqué, les présidents de clubs des équipes Championnes de France de leurs catégories ou ayant remporté le titre en Coupe de France voudront bien faire le nécessaire rapidement afin que nous puissions le mettre sur pied pendant l'été.
- L'événement de la saison en France sera encore cette saison la FRENCH CUP organisée sur la patinoire de ROUEN, nous vous y attendons nombreux.

Pour terminer, il avait été demandé lors de l'AG de POITIERS, qu'un mois avant toutes compétitions les formulaires d'inscription soient transmis par mail à Monique GEORGELIN et à moi-même, afin de faire le premier travail de vérification des licences et de la conformité des équipes en ce qui concerne les jokers. Seuls 2 organisateurs ont rempli leur rôle : CAEN et DUNKERQUE. Toutes les licences ont été vérifiées en amont, les irrégularités ou le manque de licences ont été signalés aux clubs afin de mettre en conformité la composition de leurs équipes. Le jour de la compétition nous n'avons eu qu'à vérifier que les patineuses inscrites sur les listes étaient bien là et à procéder aux modifications et vérifications lorsque des changements avaient été opérés.

Si tous les clubs avaient agi de cette façon nous n'aurions pas été obligés de prendre des décisions difficiles et cela aurait évité bien des problèmes et des mises en cause de la CSN qui ne sont pas spécialement sympathiques.

Les règlements sont à la disposition de tous sur le site de la CSN tenu presque au jour le jour par notre webmaster Laurent MOREAU que je remercie pour le travail qu'il a effectué cette saison et qu'il va encore faire la saison prochaine. Vous pouvez nous dire si vous souhaitez voir d'autres rubriques sur ce site, nous sommes ouverts à toutes les propositions.

Donc pour conclure : bilan très positif pour cette saison, les résultats en France et à l'étranger ont été bons, il faut maintenant passer à la vitesse supérieure afin de rattraper nos collègues italiens et allemands que nous n'arrivons toujours pas à dépasser malgré les efforts des clubs ayant des équipes en compétition.

Merci de attention

5- Vote du rapport moral :

Janine Coupard soumet au vote son rapport moral. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

6- Rapport de la Commission Nationale des Officiels d'Arbitrage :

Odile Barranco présente le rapport moral de la CNOA :

La CNOA se compose de 5 membres : 1 responsable : Mme Odile Barranco ; la Présidente de la CSNPS : Mme Janine Coupard ou son représentant ; deux juges internationaux : M. Philippe Maitrot et Mme Marielle Sartre-Lequeu ; 1 entraîneur référent spécialiste technique : alternativement Mme Valérie Arsa Ballester ou M. Alain Daniel Hostache.

Les compétitions internationales ont été gérées par la CFOA, où M. Maitrot représente le patinage synchronisé.

Cette année, nous avons eu 19 juges : 14 nationaux, 5 internationaux, dont 2 juges arbitres internationaux, qui ont œuvré dans les compétitions nationales et internationales. C'est-à-dire une augmentation de 5 juges par rapport à la saison précédente. Il faut noter que certains juges n'ont jugé qu'une seule compétition cette année. Nous avons compté 7 stagiaires. Ils ont été très assidus toute l'année et sont promus juges de Coupes de France. C'est bien, mais les candidatures seront encore les bienvenues.

Les juges de championnat ont également été contrôleurs sur plusieurs compétitions. La liste des contrôleurs comporte 7 juges, mais 4 seulement ont officié cette saison.

Nous avons également un data national.

Un séminaire a été organisé en début de saison pour l'ensemble des juges, animé par Odile Barranco et Marielle Sartre-Lequeu. 23 juges étaient présents. Séminaire où il a été spécialement exposé les modifications de règlement. Le lendemain Alain-Daniel Hostache a tenu une réunion pour les contrôleurs et spécialistes, malheureusement suivi seulement par 6 personnes.

Cette saison nous avons compté 4 spécialistes techniques, soit 1 de moins de l'année précédente, ce qui est trop juste pour couvrir toutes les compétitions, d'autant plus qu'ils sont souvent retenus par leurs occupations professionnelles dans les clubs. Toutes les candidatures seront également acceptées et examinées. Nous avons 1 spécialiste ISU, M. Hostache.

Nous rencontrons toujours les mêmes problèmes, car ce sont toujours les mêmes juges qui se déplacent, à la suite de défections tardives. Il a donc fallu parfois opérer à 3 juges. Nous nous sommes trouvés à 2 reprises devant un manque de contrôleur ou d'arbitre le jour même de la compétition, ce qui pose des problèmes et demande des solutions de dernière minute, ou l'annulation de la compétition.

Pour les compétitions en France, nous tenons à remercier les organisateurs pour leur accueil. Cependant, encore cette année nous avons été devant le problème des convocations aux compétitions envoyées par les clubs, qui parviennent très tard, ou pas du tout, ce qui complique les réservations pour les transports et l'organisation professionnelle et familiale.

Il a donc été décidé par la CSN, de demander aux clubs de faire parvenir à la Présidente de la CNOA **au moins un mois à l'avance**, comme il est précisé dans le cahier des charges du règlement national, les renseignements concernant la compétition, avec horaires de tirage au sort, de début et de fin de compétition, et le plan détaillé pour les mairies, hôtels, patinoire et les équipes participantes. La Présidente Mme Odile Barranco se charge de convoquer les juges de la compétition et de leur transmettre ces renseignements. Les juges devront alors envoyer leurs horaires directement aux clubs organisateurs.

Je rappelle que les clubs organisateurs de compétitions doivent prévoir dans leurs horaires une réunion de juges d'une demi-heure minimum avant et si possible après la compétition.

Certains juges sont toujours à la disposition des clubs pour aller voir les équipes tout au long de l'année. Certains clubs en font la demande régulièrement. Il suffit d'en faire la demande à la CNOA. Le juge adressera ensuite un rapport à la CNOA.

Nous vous confirmons que désormais pour partir à l'étranger en compétition amicale ou internationale vos programmes devront avoir été validés par un spécialiste et un contrôleur technique.

Je vous remercie pour votre attention.

Alain Daniel Hostache apporte un complément à ce rapport moral. Il précise qu'il n'y a actuellement que 4 spécialistes techniques français : lui même en tant que spécialiste ISU, Valérie Arsa-Ballester en tant que spécialiste international, Anne Laure Mauduit et Sylvie Hélène en tant que spécialiste nationaux. Il ajoute que c'est un nombre trop réduit car il faut pour chaque compétition 2 spécialistes et qu'il y a la contrainte que certains sont aussi entraîneurs d'équipes. Il demande donc à chacun un gros effort pour accroître le nombre de spécialistes en faisant appel à des anciens patineurs ou à des entraîneurs en activité ou pas.

Philippe Maitrot apporte un complément à ce rapport moral. Il précise que cette saison la CFOA a essayé de résoudre des problèmes sur la composition des jurys nationaux en s'adressant aux pays voisins pour essayer de compléter ces jurys. Il ajoute qu'il y a eu cependant des difficultés car dans ces pays il y a aussi des compétitions et les officiels d'arbitrage de ces pays ont aussi des contraintes personnelles. Il termine en disant que la CFOA doit essayer de régler les choses plus en amont. En ce qui concerne les compétitions à l'étranger, Philippe Maitrot indique qu'il y a eu une bonne présence des officiels d'arbitrage français.

André Vincent interroge sur la prise en charge des juges stagiaires. Janine Coupard lui répond que le club organisateur n'a que la charge des repas, le transport et l'hébergement étant à la charge du club ou du Comité Départemental ou de la Ligue Régionale dont dépend le juge stagiaire.

Régis Picavet précise que chaque Ligue Régionale doit définir son projet et à partir de là elle prend en charge telle ou telle chose (par exemple formation de juges, datas ou spécialistes) qu'elle aura décidé.

7- Vote sur le rapport de la commission des officiels d'arbitrage :

Janine Coupard soumet au vote le rapport de la Commission des Officiels d'Arbitrage. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

8- Rapport financier :

Dominique Pommier indique qu'il faut consulter le tableau figurant dans le document envoyé à chacun pour l'Assemblée Générale. Elle apporte quelques commentaires à ce tableau qui donne le bilan 2008 et le budget prévisionnel 2009. Evolution du budget de la CSN 12700€ en 2007, 14000€ en 2008. La CSN s'engage à un meilleur suivi du budget pour 2009. Elle termine en disant qu'elle se tient prête à répondre aux demandes de précision de chacun.

9- Vote sur le rapport financier :

Janine Coupard soumet au vote le rapport financier. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

10- Interventions de Didier Gailhaguet et Maryvonne Del Torchio

Didier Gailhaguet, Président de la FFSG, arrive dans notre AG. Il commence son intervention en disant que la FFSG souhaite que le patinage synchronisé poursuive son développement. Il continue en précisant que la FFSG souhaite que 2/3 des budgets soit consacrés à des actions sportives. Il ajoute qu'il faudrait trouver des partenaires et qu'ainsi il y aurait des possibilités d'avoir un meilleur budget pour la discipline. Il poursuit en disant que la discipline mérite d'être développée et que la DTN doit y aider. Il précise que l'arrivée du nouveau DTN avec son équipe doit permettre une meilleure structuration de la politique sportive. Il termine en disant que le patinage synchronisé a toute sa place dans la Fédération et que la Fédération doit prendre sa part dans les débats de la CSN concernant la politique sportive.

Après le départ de Didier Gailhaguet, Maryvonne Del Torchio, secrétaire générale de la FFSG, arrive dans notre AG. Elle précise que pour tout ce qui concerne les problèmes administratifs, sociaux ou autres dans les clubs, il ne faut pas oublier l'antenne club au sein de la FFSG. Elle rappelle qu'une clé USB est disponible et que chacun doit penser à la récupérer. Elle rappelle aussi que Fédé-Info, dont la parution est mensuelle, a besoin d'informations ou d'articles sur chaque discipline. Elle termine en disant que si les membres de l'AG ont des idées il ne faut pas hésiter à en faire part.

11- Questions des groupements affiliés :

Janine Coupard lit l'unique question posée par le club de Brest concernant la catégorie Adulte. Elle répond que, compte tenu de la circulaire fédérale, l'âge minimum est 18 ans. Elle ajoute que pour l'international, compte tenu du règlement ISU, l'âge est de 25 ans. Elle termine en disant que la demande du club de Brest est contradictoire aux critères de la catégorie Préparatoire.

Le représentant du club de Brest précise qu'il souhaite créer un équipe Adulte mais qu'il a deux patineurs de 15 ans qui veulent la rejoindre, d'où la question posée.

Janine Coupard répond qu'il faut se conformer aux règles de la Fédération et de l'ISU et qu'il ne peut pas y avoir de jokers dans la catégorie Adulte. L'AG approuve cette position.

12- Règlements sportifs pour la saison 2009-2010 et les saisons suivantes :

Janine Coupard présente les propositions de règlements sportifs pour la saison 2009-2010 et les saisons suivantes. Ces propositions sont détaillées dans le projet sportif mis en annexe.

Alain Daniel Hostache rappelle que la division 2 a pour but de permettre de faciliter l'intégration des équipes Préparatoires dans les catégories officielles. Il ajoute que les catégories Novice et Pré-Novice doivent être les réserves pour les équipes Junior et Senior.

Thierry Samper demande si la division 2 doit être en Championnat de France ou en Coupe de France. Janine Coupard répond qu'il faut prendre le temps de la réflexion.

Régis Picavet rappelle sa question de l'AG de Poitiers sur la suppression de la catégorie Préparatoire et l'adaptation des règlements de la division 2 pour les y intégrer.

Monique Georgelin rappelle qu'il y a quelques années il y avait un Championnat de France et une Coupe de France séparés. Elle ajoute que la suppression de la catégorie Préparatoire n'est pas évidente et qu'il faut réfléchir sans décider dans l'urgence.

André Vincent précise qu'il faudrait peut-être prévoir des sélections pour le Championnat de France alors qu'actuellement un chèque de 230 € suffit. Alain Daniel Hostache rappelle que l'on a réfléchi sur l'obligation minimum d'une compétition préliminaire.

Jean-Claude Coppier intervient pour dire qu'il estime que ce n'est pas très valorisant pour certaines équipes novices d'avoir fait le Championnat de France et d'avoir un écart très important entre les équipes. Il revient sur les problèmes financiers et indique la nécessité d'avoir une structuration Division1/Division2/Division3 pour avoir des aides entre autres régionales. Il ajoute que les titres de champion de France sont valorisables auprès des collectivités territoriales, ce qui n'est pas le cas des victoires en Coupe de France. Il termine en disant que le patinage synchronisé ne se gère pas comme le patinage artistique.

Stéphane Durieux indique que l'on ne prend pas le problème dans le bon sens. Il précise qu'il faut élaborer un plan de développement à mettre sur plusieurs années. Il ajoute que tous les ans on adopte des règlements sur le vécu de la saison qui se termine et qu'il n'y a donc pas une planification sur le développement et la continuité.

Anne Sophie Druet insiste sur la nécessité d'agir sur les "petits". Elle ajoute qu'elle soutient la position de Jean Claude Coppier sur la structuration Division1/Division2/Division3.

Thierry Samper se dit également sensible à la proposition de Jean Claude Coppier sur la structuration Division1/Division2/Division3. Il préconise l'élaboration d'un circuit pour la sélection au Championnat de France. Il indique que les sponsors sont dubitatifs sur la situation actuelle d'un Championnat de France sans circuit de sélection.

Janine Coupard répond que des projets sont à élaborer et à structurer sans chercher une application dans l'urgence.

Thierry Samper propose la création d'un groupe de travail.

Jean Claude Coppier précise que pour lui il n'est pas question que les présidents de club fassent une réunion seuls. Il ajoute qu'il faut des réunions de concertation avec toutes les parties alors qu'actuellement ce n'est pas le cas.

Alain Daniel Hostache indique que pour lui il y a trop de versatilité dans notre discipline. Il ajoute que les entraîneurs ont entre les mains "le matériel" à former et qu'il faut une confiance entre les uns et les autres.

Régis Picavet indique que les Conseils Généraux et les Conseils Régionaux aiment bien mettre les gens dans des cases et qu'il faut donc permettre cela.

André Vincent indique qu'il soutient les séminaires pour les juges et les entraîneurs mais il ajoute qu'il ne faut pas mélanger avec la concertation avec les dirigeants.

Jean Claude Coppier propose une réunion de concertation avec les membres de la CSNPS, les entraîneurs et les présidents de clubs.

Janine Coupard revient sur la structuration Division1/Division2/Division3. Elle propose la structuration suivante :

- Elite : Senior – Junior
- Division1 : Senior – Junior – Novice – Pré Novice
- Division2 : Senior – Junior
- Division3 : Juvénile – Préparatoire – Adulte.

Régis Picavet précise que pour lui la mise en place d'un chemin de sélection pour le Championnat de France est nécessaire pour donner de la crédibilité à cette structuration.

Thierry Samper intervient pour demander la constitution du groupe de travail qui regrouperait les bonnes volontés en précisant que ce groupe ne devrait pas avoir un nombre trop important de membres pour travailler efficacement.

Une première liste de volontaires est enregistrée. Devant le nombre élevé de ces volontaires, Michel Ravasio rappelle qu'il semblait être souhaité un nombre relativement restreint de membres pour ce groupe de travail. Thierry Samper intervient alors pour dire que la première réunion pourrait être ouverte à tous et qu'ensuite le groupe de travail pourrait se mettre en place.

La discussion se termine par un consensus, sur la mise en place d'un groupe de travail avec une première réunion début septembre à la Fédération (date à déterminer en fonction de la salle de réunion de la Fédé) , les frais des participants n'étant pas assumés par la CSNPS.

Janine Coupard soumet au vote le règlement sportif avec la réorganisation des catégories et les amendements.

Ce projet sportif est adopté à l'unanimité (annexe 1).

13- Calendrier prévisionnel pour la saison 2008-2009 :

Janine Coupard fait la lecture du calendrier sportif pour la saison 2009-2010. Elle précise que, suite à l'appel à candidature fait avant l'AG, il n'y a qu'un seul candidat, Limoges, pour les Championnats de France 2010 et qu'un seul candidat, Caen, pour les Championnats de France 2011.

Charles Dumont, nouveau DTN, arrive dans notre AG. Il salue l'assemblée et rappelle qu'il soutient la reconnaissance du statut de haut niveau pour le patinage synchronisé. Il ajoute qu'il est toujours possible de contacter la DTN à travers le guichet unique dtn@ffsg.org . Il réaffirme que la DTN est au service de la Fédération et non un état dans l'Etat. Il termine en disant que la DTN est un soutien des politiques fédérales.

Organigramme de la nouvelle DTN : Charles DUMONT DTN
Marianne HAGUENAEUR Développement
Valérie BIZET Détection - Structuration

Après le départ de Charles Dumont, Janine Coupard revient sur le calendrier prévisionnel de la saison 2008-2009 en indiquant que l'UF1 du BAF se déroulera du 2 au 4 novembre 2009 à Rouen. Quant à l'UF2, il devrait se dérouler à Lyon en janvier 2010.

Alain Daniel Hostache demande s'il ne serait pas possible pour les compétitions en France n'utilisant pas le système de la Fédération d'avoir un système simplifié (téléviseur + caméscope) afin de pouvoir visionner les programmes des équipes et de permettre ainsi un meilleur jugement technique.

En ce qui concerne les Masters, Janine Coupard rappelle que l'inscription doit être faite pour le 1^{er} octobre dernier délai. Elle rappelle que ces Masters sont obligatoires pour les équipes voulant participer aux Elites, aux équipes voulant faire le chemin de sélection Championnat monde Senior ou Coupe du monde Junior et aux équipes de division 1 voulant participer à des compétitions ISU. Elle termine en précisant que ces Masters sont recommandés mais pas obligatoires pour les équipes voulant participer à des compétitions internationales amicales à l'étranger.

Après une discussion entre plusieurs personnes sur la sélection pour les Elites, il est décidé que les trois premières équipes dans chacune des catégories concernées, Senior et Junior, seront sélectionnées pour participer aux Elites. A la question de savoir s'il y a plus de trois équipes dans une catégorie et que l'une des trois premières ne veut pas faire les Elites, sélectionnera-t-on une équipe en remplacement, il est décidé sur recommandation de Jean Roland Racle d'accepter la sélection de l'équipe ayant fini en 4^{ème} position à condition que son score soit à moins de 10 points de l'équipe classée 3^{ème}.

Michel Ravasio intervient pour dire que l'inscription fixée au 1^{er} octobre lui semble tardive car les horaires de la compétition ne seront connus que deux ou trois semaines avant celle-ci et que cela posera des problèmes

d'organisation pour le déplacement et l'hébergement des équipes. Janine Coupard répond que l'on peut avancer l'inscription pour le 15 septembre.

14- Chemin de sélection pour la saison 2009-2010 :

Janine Coupard lit la proposition de chemin de sélection contenu dans le dossier remis aux membres de l'AG. Elle explique ensuite que les Masters sont un outil indispensable dans le cadre du développement et que l'on a besoin de savoir où on en est. Elle termine en précisant qu'un seul club a émis un avis en opposition.

Jean Claude Coppier rappelle la position du club de Compiègne et interroge sur la sélection des équipes Novices pour le Léon Lurje Trophy si plusieurs équipes sont candidates. Janine Coupard répond que si les programmes sont validés il n'y a pas un nombre limite d'équipes pouvant participer.

Janine Coupard intervient sur la proposition des officiels de l'arbitrage de débriefing le lendemain des Masters avec les entraîneurs qui resteraient un jour de plus que leurs équipes. Elle précise que la CSNPS pourrait donner un forfait pour un financement de l'hébergement. Jean Claude Coppier demande alors qui paiera le transport de retour. Cette proposition ne sera pas retenue.

Jean Roland Racle demande pourquoi on laisse même en facultatif la compétition ISU à l'étranger car il pense qu'il y a un risque sinon d'avoir des problèmes avec le CNOSF si réclamation. Janine Coupard répond que l'on va supprimer toute mention sur cette compétition ISU à l'étranger.

Dominique Pommier intervient pour constater que finalement il y aura deux compétitions franco-françaises et en dernier une compétition ISU en France. Elle demande à ce que les deux compétitions franco-françaises soient jugées par deux jurys différents. Philippe Maitrot répond que l'on doit faire confiance à l'impartialité des juges français.

Janine Coupard termine en disant que le chemin de sélection ainsi défini sera transmis au Bureau Exécutif de la Fédération pour validation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour l'Assemblée Générale se termine à 13 heures.